



Il est ressuscité, Il est vraiment ressuscité !

Partout les cloches annoncent la Bonne Nouvelle : Dieu a vaincu la mort ! La mort n'a pas retenu le Christ dans ses sombres filets.

Il est ressuscité !

« *Tant mieux pour lui* » diront les sceptiques et les indifférents,
« *Vous nous l'avez déjà dit* » diront les

blasés ! « *Comment y croire* » insisteront les incroyants !

Mais, au plus profond de notre être, de nos âmes et de notre personne, pouvons-nous espérer plus grande nouvelle ?

Mais pour ceux qui espèrent encore, pour ceux qui cherchent et demandent encore à Dieu de faire des miracles ; pour ceux qui attendent encore de Dieu sa bonté, pour ceux qui, comme le psalmiste, crient : « *Renouvelle les prodiges, recommence les merveilles* », la Bonne Nouvelle se répand :

Il est vivant, Il entend, Il promet, Il est présent.

Pour ceux qui ne se lassent pas de prier pour le monde dans lequel nous vivons, pour ceux qui luttent avec fidélité pour plus de justice et moins de corruption, moins de fraude fiscale et plus de respect pour l'intégrité des personnes ; pour ceux qui rejoignent les pauvres et se battent chaque jour avec eux, pour ceux qui combattent contre la peine de mort et ceux qui veulent faire aimer la vie à venir, pour ceux qui chantent l'espérance du monde : une Bonne Nouvelle se fait entendre au jour de Pâques :

Il a vaincu la mort, Il est la promesse de Dieu,

la Victoire du Royaume !

Et Il nous prend comme témoin de sa victoire !

Pour ceux qui souffrent de leurs échecs, ceux qui ont perdu l'estime d'eux-mêmes, pour ceux qui pleurent et ceux qui craignent la mort, ceux qui se battent contre le sentiment de dégoût de la vie, pour ceux qui sont seuls, ceux enfermés dans leur folie, pour ceux qui veulent un Dieu à prier, un Seigneur de bonté, un ami pour être écouté : une nouvelle inouïe se fait jour au milieu de nos nuits :

Il est vivant, Il combat avec nous, lutte pour nous, meurt et ressuscite pour nous. Dieu l'a relevé d'entre les morts,

N° 848

Semaine du 19 au 26 avril

2017

**car la mort ne pouvait pas
le garder !**

Alléluia ! le Christ est ressuscité, premier-né d'entre les morts!

Père Alain Lotodé

3ème CONFERENCE DE CAREME :

LA CONFIANCE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

par François ASSELIN - Directeur général d'Asselin SAS

Président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME),

le jeudi 16 mars 2017

François Asselin propose ses réflexions et son témoignage de chrétien engagé.

Il a 52 ans, est père de 4 enfants et 4 fois grand-père . En 1993, il a repris une entreprise familiale de restauration du patrimoine, créée par ses parents en 1957.

Après avoir exercé des responsabilités au sein des Equipes Notre-Dame, il s'est engagé dans la Fédération Française du Bâtiment pour laquelle il est allé visiter les Collèges afin de promouvoir auprès des élèves les métiers du bâtiment. Il est aujourd'hui Président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) qui fait partie des partenaires sociaux et participe, à ce titre, à des négociations (comme celles sur l'UNEDIC). 200 branches professionnelles adhèrent à cette Confédération.

Sur les 3 millions d'entreprises françaises, on compte 5000 grandes entreprises, tout le reste étant des PME ou des TPE (Très Petites Entreprises). La CPME regroupe donc 98,5% des entreprises françaises... Mais s'il s'agit d'un « géant économique », on peut dire que c'est aussi un « nain politique ». En effet, la plupart des décisions prises ne correspondent pas aux réalités des PME et TPE. Comme peu de chefs d'entreprises osent s'engager dans la vie politique, les décisions sont prises par des « hyperspécialistes », dont les compétences correspondent aux grandes entreprises et non au terrain des PME. Par exemple, la loi travail n'a fait que complexifier la vie de 98,5% des entreprises.

Chrétien et entreprise

Comment un chrétien peut-il imprimer un élan qui soit en cohérence avec sa foi, au travers d'un engagement syndical ou politique ?

Nous avons tout d'abord le devoir de nous former à la Doctrine sociale de l'Eglise. Elle nous apprend que la sphère économique est partie intégrante des activités humaines et qu'à ce titre, l'économie de marché doit être structurée afin d'être au service de l'homme et non le contraire. La Doctrine sociale de l'Eglise insiste sur l'esprit d'initiative. En effet, chacun a le droit de prendre des initiatives économiques, « *chacun usera de ses talents pour contribuer légitimement à l'abondance profitable à tous et pour recueillir le juste fruit de ses efforts.* » Chacun, qu'il soit chef d'entreprise ou salarié, est créateur et l'esprit d'initiative doit inspirer son activité professionnelle.

L'entreprise doit se caractériser par sa capacité à servir le bien commun, par la production de biens et de services utiles. L'entreprise elle-même constitue un bien commun et elle est intégrée à la société. Quant à l'argent, il n'est ni bon ni mauvais en soi, c'est un moyen d'échange. Ce qui est bon ou mauvais, c'est la manière dont on l'acquiert et dont on le dépense.

S'agissant du profit, nous pouvons dire qu'il est le premier indicateur du fonctionnement de l'entreprise, puisque celle-ci doit être profitable. Néanmoins, il n'indique pas si cette entreprise sert correctement la société. Elle doit être en harmonie avec son environnement et protectrice des personnes qui y travaillent. Le profit, qu'il soit réinvesti totalement ou partiellement, permet d'assurer la pérennité de l'entreprise.

De plus, chacun est en quête de sens ou devrait l'être et il est encourageant de constater que les jeunes qui posent aujourd'hui leur candidature pour entrer dans l'entreprise sont en «mode projet» et non en «mode rejet». Leur interrogation est de savoir comment se réaliser au sein du projet de l'entreprise.

Quel management ?

A un moment donné de ma vie professionnelle comme chef d'entreprise, je me suis demandé pourquoi je recueillais autant d'ingratitude de la part des salariés, alors que je croyais bien faire. J'ai supposé que cela venait de ma façon de procéder et je me suis fait accompagner par un coach.

J'ai appris à devenir plus transparent, à écouter, à expliquer, afin de faire comprendre aux salariés que l'entreprise est un bien commun et que chacun est invité à s'y impliquer. Nous sommes passés d'un dialogue social contraint à un dialogue social serein, à tel point que nous avons réussi ensuite à prendre collectivement des décisions (y compris des licenciements économiques.)

Mais le problème en France est que l'on nous demande de formaliser le dialogue social, c'est le cas par exemple pour les entretiens individuels... or la formalisation empêche un véritable dialogue social.

Le chef d'entreprise qui prend des risques patrimoniaux, doit aux salariés un juste salaire et une juste protection, réciproquement, ces derniers doivent une juste implication qui permette de pérenniser le bien commun.

Le syndicalisme en France

En France, la plupart des syndicalistes sont issus des grandes entreprises et sont devenus des syndicalistes professionnels. De plus, la démocratie sociale ne peut fonctionner puisque l'Etat rend obligatoire, lors des scrutins, un premier tour syndical, c'est-à-dire réservé aux seuls membres des organisations syndicales. Cette particularité, à laquelle les syndicalistes s'accrochent, est un échec puisque finalement la présence syndicale n'est que de 4% dans le secteur marchand. Afin d'éviter que les syndicalistes ne deviennent de véritables professionnels, il faudrait limiter leurs mandats à deux. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait en arrivant à la tête de la CPME : j'ai changé les statuts afin qu'un président ne puisse pas faire plus de deux mandats. Il y a alors une obligation à transmettre au suivant. Le syndicalisme d'entreprise doit être repositionné et passer de la gestion des conflits à la préservation du bien commun.

Quand un syndicaliste se met à faire de la politique, il cesse de faire du syndicalisme, mais il lui faut dialoguer avec tout l'échiquier politique. La CPME a invité chaque candidat aux élections présidentielles.

CPME et RSE

Actuellement, les 5 centrales syndicales ont entrepris avec la CPME une négociation interprofessionnelle autour du RSE qui mesure pour chaque entreprise, la performance environnementale, économique et salariale. Il s'agit de proposer que chaque PME, qui aurait réalisé sa démarche RSE et qui serait donc labellisée RSE, soit dispensée des nombreuses obligations administratives déjà contenues dans le RSE. Il lui suffirait d'envoyer ce même RSE à toutes ses administrations partenaires. La vie de l'entreprise s'en trouvera alors allégée. Avec les syndicats, il faut travailler au bien commun.

Voici les 3 principes d'action retenus par François Asselin pour la CPME :

Dans tous nos projets et nos actions, **parlons de manière positive de la valeur travail** (et pas seulement de sa pénibilité). Ceux qui n'ont pas de travail sont en fait les plus malheureux. Le travail est structurant et les Français sont des « bosseurs ».

Acceptons **un peu moins de sécurité** (même si nous y sommes tous attachés) pour plus de liberté économique et sociale. Beaucoup, dans le contexte actuel, ont peur de changer d'entreprise, d'autres ont peur d'embaucher...

Au lieu de la sanctionner, sachons **encourager la prise de risque**. Il ne s'agit pas d'abandonner le principe de précaution, mais de ne pas décourager tous ceux qui seraient prêts à prendre des responsabilités (maires, chefs scouts...) Les jeunes professionnels et même les étudiants partent de plus en plus à l'étranger, notamment quand ils ont vu leurs parents au chômage... Effectivement, ces jeunes choisissent des pays où la valeur travail est reconnue, où il y a moins de sécurité mais plus de liberté et où la prise de risque est encouragée.

Nous pouvons rester **confiants dans l'avenir**, car nous avons une jeunesse brillante qui est en mode projet. De plus, comprenant que nous sommes arrivés à la fin d'un cycle dans de nombreux domaines, la majorité des Français semble aujourd'hui prête à accepter des réformes structurelles. Dans le nouveau cycle qui va s'ouvrir, nous pourrions travailler du bas vers le haut, plutôt que du haut vers le bas, c'est à dire en prenant en compte les expériences de terrain, celles qui fonctionnent et rendent les gens heureux.

PRIERE UNIVERSELLE de la Messe animée par le Parcours Zachée le 29 mars

Alors que nous voyons trop souvent notre travail quotidien uniquement comme la source d'un salaire, aide-nous à y reconnaître le lieu où nous pouvons devenir pleinement acteur de ta Création. Seigneur, nous te prions.

Faire carrière implique le plus souvent autant C que de compétences. Soutiens-nous pour que cette habileté, nécessaire, demeure toujours compatible avec le développement de tous dans l'entreprise et avec pour objectif le bien commun. Seigneur, nous te prions.

La propriété devient parfois une fin, et nous la recherchons pour elle-même, non pour ce qu'elle permet. Guide-nous dans sa recherche et son usage, afin que nous devenions régisseurs de tes biens plutôt que propriétaires des nôtres. Seigneur, nous te prions.

Nous sommes appelés à vivre dans des communautés. Aide-nous à construire, pas à pas, l'unité dans nos familles, nos entreprises, nos quartiers, notre pays. Seigneur, nous te prions.

Sacrement de Réconciliation

tous les mardis de 12h à 14h :

**Accueil du Père Bellot dans son bureau
Des prêtres seront aussi présents dans
l'Eglise**

"Quelle Europe voulons-nous ?

La 92e session des SSF

a commencé dès le 25 mars

60ème anniversaire du Traité de Rome!

Les Semaines Sociales vous proposent, pour leur session annuelle, un questionnement sur l'Europe de demain.

Rendez-vous sur le site ssf-lasession.org, pour y trouver références et contenus informatifs sur l'Europe, ainsi que toutes les dates de réunions organisées par les antennes des SSF partout en France."

Dans le cadre de l'approfondissement de la foi, NDP propose un cycle de rencontres à partir des catéchèses élaborées pour les 50 ans du diocèse de Nanterre:

"Quand l'Eglise accompagne nos vies"

mardi 25 avril, mercredi 3 mai,
les mardi 16 mai et 30 mai
de 12h30 à 13h30

Chaque rencontre peut être suivie de façon indépendante.

Thème de la deuxième rencontre:

« Vivre avec d'autres »

Mardi 25 avril -12h30 à 13h30

Réunions d'Équipes du 19 au 26 avril

Mercredi 19 avril

GSEPT- Alcooliques Anonymes - SAB-Zachée

Vendredi 21 avril

Gospel- EDC - Art & cultures

Lundi 24 avril

Café Doc - Groupe Louange - GRED- GCPF

EMAC – Partage & solidarité – Déontologie

Déjeuner –Défense

Mardi 25 avril

Aumônerie Etudiante – Vivre sobres &

Solidaires – Animateurs Gospel

Mercredi 26 avril

GSEPT - Alcooliques Anonymes

Pour recevoir la version électronique du Cahier d'espérance, adressez un mail à cde@ndp92.fr
Cette adresse mail est aussi utilisée pour se désinscrire.